

Patronage et pouvoir dans le Bas-Canada (1794-1812), par GILLES PAQUET et JEAN-PIERRE WALLOT. Un vol., 182 p., index. — LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, Montréal, 1973.

Jean-Guy Latulippe

Volume 49, numéro 4, octobre–décembre 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/803027ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/803027ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Latulippe, J.-G. (1973). Compte rendu de [*Patronage et pouvoir dans le Bas-Canada (1794-1812)*], par GILLES PAQUET et JEAN-PIERRE WALLOT. Un vol., 182 p., index. — LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, Montréal, 1973.] *L'Actualité économique*, 49(4), 595–596. <https://doi.org/10.7202/803027ar>

Patronage et pouvoir dans le Bas-Canada (1794-1812), par GILLES PAQUET et JEAN-PIERRE WALLOT. Un vol., 182 pages, index. — LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, Montréal, 1973.

La « part aux places » de J.-P. Wallot et de G. Paquet est un propos d'étape dans l'« histoire charnelle des institutions » canadiennes d'Albert Faucher. L'institution à laquelle les deux auteurs québécois s'attachent, a ses racines dans le secteur public au tournant du 19^e siècle. Cet espace-lieu à la Perroux, c'est la liste civile puisqu'il faut bien la nommer par son nom. Cette liste civile « qui constitue l'un des lieux de concrétion des luttes et des conflits dans le Bas-Canada entre 1794 et 1812 ». La liste civile, c'est le ballon dont l'Assemblée législative se sert pour obtenir le contrôle des subsides et du pouvoir aux mains de l'Exécutif et du Conseil.

Autour de la liste civile se cristallise le changement d'une société en devenir. Cette lutte autour de la liste civile fait transparaître le début de la souveraineté locale. Mais plus encore, elle met en évidence les disparités socio-économiques entre les Britanniques et les Canadiens et le besoin de transformer la conception du rôle de l'Etat dans une économie en évolution. Dans une économie non pas en crise mais en pleine reconstruction et en pleine modernisation et aussi en pleine intégration au marché nord-atlantique. La société québécoise est alors au carrefour de l'économie traditionnelle, auto-subsistante, et de l'économie moderne et elle bifurque vers cette dernière au tournant du 19^e siècle, mais la route sera longue et difficile.

Dans le cadre de la théorie moderne des finances publiques, Paquet et Wallot tentent de cerner, via la liste civile, la modernisation de l'Etat québécois dans ses fonctions d'allocation des ressources, de distribution du produit et de stabilisation de l'économie. On s'intéresse surtout, dans le volume, aux deux premières fonctions. Le passage du patronage paternaliste au patronage politique dans la liste civile servira de baromètre pour indiquer les tendances à la modernisation de la société bas-canadienne.

Une fois introduits le cadre de référence d'étude et la définition du patronage, les auteurs établissent les comptes publics avec leurs recettes, déboursés, déficits réels, apparents ou bruts et la liste civile, c'est-à-dire les salaires et pensions du gouvernement civil entre 1794 et 1812. Les bases quantitatives étant posées, les auteurs brossent un éventail chronologique de 1763 à 1848 pour aider le lecteur à mieux cerner toute cette question

de la maîtrise sur les finances publiques et bien lui faire sentir que les années 1794-1812 constituent des années d'orientation cruciales.

Enfin, chapitre IV, les auteurs se laissent entraîner à l'analyse quantitative des données de la liste civile et grâce à l'analyse de régression, ils dégagent des « résultats bien clairs » « qu'il y a eu patronage de répartition et de rétribution » dans la fonction publique au niveau des pensions et au niveau des salaires. La Commission B et B a mis en évidence les écarts de salaires entre les Canadiens anglais et les Canadiens français. Déjà au tournant du 19^e siècle, au Québec, ils atteignaient plus que le double en faveur des Canadiens anglais.

Pendant, la conclusion tirée à partir de la liste civile, le plafonnement des débouchés pour les professionnels, apparaît plutôt manquer à la logique de l'argumentation même des auteurs. En effet, on retrouve un peu plus loin dans le volume que les professionnels débordent de travail et font de l'argent. Alors pourquoi s'engageraient-ils dans la fonction publique ? Ce qu'il faut connaître, c'est leur nombre dans l'économie canadienne et leur intérêt à participer au gouvernement du pays. D'abord, leur rémunération est supérieure s'ils possèdent leur propre cabinet de travail et, ensuite, leur influence, ils la jugent peut-être plus grande en dehors de la fonction publique. Il faudrait examiner cette question.

Dans le dernier chapitre, les auteurs veulent ordonner les statistiques de la liste civile dans la polyvalence des affrontements entre groupes au niveau du tout social. Le patronage y est vu comme une forme souple de transaction sociale. Le débat autour de la liste civile est un reflet des problèmes au niveau de la colonie tout entière. Et on tente de dégonfler certaines hypothèses de l'historiographie traditionnelle et ainsi souligner que la thèse de Craig est plus logique et plus conforme aux faits : le débat autour de la part aux places s'inscrit dans la lutte pour le pouvoir global.

Ce chapitre se termine sur le statut de colonie dont est marqué le Canada et qu'en somme les Canadiens français n'auraient probablement pas accédé aux places même dans une colonie française ; que le biais ethnique n'est qu'accidentel ; qu'on aurait certainement retrouvé l'infériorité économique des Canadiens français si la métropole avait été Paris au lieu de Londres, car de toute façon les habitants de la colonie se seraient trouvés exclus du réseau de communication administratif et commercial de la mère-patrie. Le fait que les informations du réseau se transmettent en anglais ajoute un coût minime par rapport au coût d'être intégré au réseau, qu'il soit de construction française ou anglaise.

Jean-Guy Latulippe